



Dispenseur Formation
n° 91 34 07452 34

Formation

La réglementation de la profession d'agent immobilier (Loi Hoguet) Module 11

Contact :

Tél : 04.99.43.00.60

Email :
formation.cdvolutif@gmail.com

Site internet :
www.cdformation.com

Public:

Agents immobiliers

Directeur de succursale

Et plus généralement leurs
collaborateurs, salariés ou
négociateurs indépendants.

Durée de formation

1 jour (7 heures)

Lieux

Centre d'Agde

3 impasse de Cordoue
34300 Agde

Ou

Centre de Béziers

Parc Club la Devèze
166 rue Maurice Béjart
34500 Béziers

Date

À Définir

Objectif de la Formation :

- ◇ Identifier les conditions d'accès et d'exercice de la profession d'agent immobilier
- ◇ Intégrer la législation en vigueur dans sa pratique
- ◇ Eviter d'engager la responsabilité civile et pénale des intermédiaires immobiliers

Programme :

◇ Les conditions d'accès de la profession d'agent immobilier et de leurs collaborateurs

Le respect des conditions financières : l'objet, le montant et la cessation de la garantie financière, l'ouverture de compte séquestre en cas de détention de fonds.

Le respect des conditions administratives : l'obtention et le renouvellement de la carte professionnelle ou de l'habilitation, l'obligation de formation, l'absence d'interdiction ou d'incapacité d'exercice, l'assurance de responsabilité civile professionnelle.

La protection du titre d'agent immobilier issue de la Loi ELAN.

◇ Les conditions d'exercice de la profession d'agent immobilier et de leurs collaborateurs

Les règles encadrant la rédaction des annonces, du barème, sur les lieux de réception de la clientèle, sur Internet et sur les documents professionnels.

Les obligations de signalement issues de la Loi ELAN auprès du Procureur de la République.

Les obligations liées à la gestion de l'agence : La déclaration d'activité, la tenue des registres, la délivrance des reçus, le maniement des fonds.

Méthode Pédagogique :

- ◇ Alternance entre les aspects théoriques et aspects pratiques
- ◇ Formateur expérimenté, spécialisé en droit immobilier qui intervient par une logique participative et active des stagiaires
- ◇ Formation à jour de toute réforme

Cette formation est éligible dans le cadre de la loi ALur